

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Plan d'action gouvernemental en action communautaire : le néant pour les organismes communautaires en santé et services sociaux.

Baie-Comeau, le 19 mai 2022

Le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) est le grand absent du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) dévoilé le 14 mai dernier. Malgré la panoplie de mesures avancées, les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS), qui forment 3000 des 4000 organismes communautaires du Québec, ne font l'objet d'aucune mesure particulière et additionnelle autre que le rehaussement famélique du financement à la mission des organismes annoncé au dernier budget, soit environ 13 000\$ par année par organisme pour les cinq prochaines années.

De plus, les OCASSS sont exclus des sommes prévues pour le financement de nouveaux organismes. Dans ce contexte, de nombreux organismes communautaires nouvellement reconnus par le CISSS Côte-Nord et offrant des services importants à la population nord-côtière compétitionneront avec les organismes déjà reconnus pour une maigre part des crédits de rehaussement prévus.

« Dans un contexte où l'on parle de plus en plus de refonte du système de santé, il y a lieu de se demander si l'absence totale de mesures pour les OCASSS n'est pas résultante d'une volonté de nous intégrer éventuellement davantage au réseau public. Dans tous les cas c'est inquiétant. » mentionne Shawn Bourdages, coordonnateur à la Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord.

Finalement, le PAGAC officialise le rôle des fondations privées par la création de la Table nationale des partenaires de l'action communautaire. Cette table sera un lieu d'échanges entre les bailleurs de fonds publics et privés qui auront invariablement comme conséquence de limiter l'autonomie des organismes communautaires dans l'ensemble du Québec.

-30-

À propos de la Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord:

La TROC Côte-Nord a une double mission, celle de regrouper les organismes communautaires qui œuvrent en santé et services sociaux et d'en être l'interlocuteur officiel pour les dossiers d'intérêt commun en lien avec les valeurs d'action communautaire autonome.

Pour informations :

Shawn Bourdages, coordonnateur

(581) 929-1161 troc09@globetrotter.net